

Vos Livres de comptabilité
Vos articles de bureaux
Et tous vos imprimés
de
LES IMPRIMEURS DE RO
BERVAL, LTEE.
Edit. du COLON, Roberval.

Fondé le 1er mars 1917

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire. 15 jours avant l'expiration. Les avis de refus d'abonnement ne vaudront que s'ils sont adressés directement par écrit au bureau du journal et il faudra que les arrérages, s'il y en a, soient payés.

Rédigé en Collaboration

et dollars qui lui étaient demandés.

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

II BF

L'écho des coups de hache du bûcheron sonne aussi la Victoire

On a besoin tout de suite de bureau du Service Sélectif, à votre Agronome ou au Bureau de bois de chauffage cet hiver.

Le travailleur agricole ou le bûcheron qui se trouve en mesure de s'engager à la coupe du bois rend à son pays un service patriotique et essentiel. Il ne faut pas permettre à nos braves la-bas de songer que les leurs pourraient être exposés, par notre incurie, à subir les misères d'un hiver rigoureux.

La coupe de bois de chauffage jouit d'une haute priorité et le travail est bien payé.

Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre

Faites-vous un devoir et un légitime orgueil de couper votre bonne part de bois de chauffage. Le temps presse — c'est urgent. Enrôlez-vous aujourd'hui même.

LE CANCER DE LA BOUCHE

Le cancer de la bouche, qui ne respecte rien ni personne, cause à lui seul plus de 4,000 des 145,000 morts dues au cancer chaque année aux Etats-Unis.

Au nombre des causes du cancer de la bouche, on doit mettre les dents ébréchées dont les cavités ne sont pas obturées, et qui blessent les gencives, la langue ou les joues. Comme le

cancer semble causé par l'irritation des tissus, on considère dangereux les dentiers et les ponts mal ajustés. Plusieurs cas de cancer de la lèvre et de la bouche ont été attribués à l'habitude de chiquer du tabac, ou à l'usage excessif de la pipe, des cigares et des cigarettes.

Un cancer est une tumeur maligne, qui n'a aucune utilité, et qui se développe au dépens du corps. Les cellules du cancer qu'on appelle anarchiques croissent et se multiplient aux dépens des autres cellules normales.

Tous les organes du corps humain sont formés de différentes espèces de cellules. La vie d'une cellule normale est relativement courte. Quand une cellule meurt, il s'en forme une nouvelle au moyen d'une autre cellule qui se divise en deux, et dont chaque moitié devient une cellule complète. Ce processus de mort et de renouvellement ne cesse jamais. Aussi longtemps qu'il y a proportion entre les cellules mortes et les nouvelles, l'organe est normal. Mais dès qu'il se forme plus de cellules

qu'il n'en est besoin, les supplémentaires n'ont aucun rôle utile et ne sont que des parasites.

Quoique la science médicale n'ait pas encore découvert la ou les causes du cancer, plusieurs savants croient que certains changements chimiques qui s'opèrent dans le corps sont la cause du cancer. La plupart des cancers de la bouche paraissent être causés par une irritation entretenue, résultant de dents négligées et d'un manque d'hygiène.

Pour prévenir le cancer, il n'est pas suffisant de se brosser les dents. Il faut en plus garder la bouche libre de toute irritation. Il est bon de se faire examiner périodiquement la bouche par le dentiste, afin de prévenir le mal.

Le cancer n'est ni contagieux, ni héréditaire, quoique les membres de certaines familles soient sujets à ce mal. C'est une maladie individuelle et excessivement dangereuse si elle est laissée sans soin. Mais elle peut être prévenue et guérie, si elle est découverte à temps, et soignée sans retard.

La Commission d'Hygiène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec, 3632 avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées concernant cet article.

EN MARGE DE LA CONFERENCE DE QUEBEC

Avec la conférence historique de Québec, le Château Frontenac passera à l'histoire. C'est dans les murs de ce luxueux hôtel du Pacifique Canadien, en effet, que les trois grands leaders des Nations-Unies, Churchill, Roosevelt et King, ont é-

laboré les plans relatifs à la conduite de la guerre en vue d'écraser les puissances de l'Axe.

Pendant 18 jours, soit du 9 au 26 août, le Château Frontenac logea les plus éminents voyageurs de toute son histoire. Dès le 31 juillet, le gérant du Château, M. B.-A. Neale, reçut un avis à l'effet que le gouvernement canadien se réservait exclusivement l'hôtel pour une période de deux ou trois semaines. On ne sut d'abord pas pour quelle raison, à cause du caractère secret de la conférence.

Sur avis de trois jours, les 800 pensionnaires de l'hôtel durent quitter leurs appartements, même les vieux habitués qui avaient aménagé leurs chambres avec leurs propres meubles. Or dut annuler, pour la durée de la conférence, de 2,900 à 3,000 réservations, sans pouvoir toutefois en donner les raisons, simplement parce que le gouvernement s'était réservé l'hôtel.

Les représentants américains logèrent aux étages à nombre pair, à partir du 16ième étage; les Britanniques aux étages à nombre impair, à partir du 15e étage, et les Canadiens au dième étage.

Une centrale téléphonique fut installée à l'hôtel pour les besoins de la conférence.

Le troisième étage fut presque entièrement aménagé en bureaux, 800 meubles durent être entreposés et l'armée fournit le nécessaire pour l'ameublement de 85 bureaux. Un système de communications secrètes y fut installé de même qu'un appareil pour la radio-télégraphie des photos. Il fallut installer 20 autres bureaux à d'autres étages.

C'est au troisième étage que l'on posta le plus de sentinelles. Pour entrer au Château, il fallait une passe rose, mais pour monter au troisième on devait montrer une passe bleue spéciale aux sentinelles. Ces dernières comprenaient des agents de la Gendarmerie Royale et de marins. Le Château lui-même était gardé jour et nuit par une armée de sentinelles. On avait de plus installé des canons antiavions tout autour de l'hôtel.

On servit 35,000 repas pendant la conférence, soit l'équivalent de 2,000 repas par jour. Le chef Louis Baltera dit qu'en temps normal 75 pour cent de pensionnaires prennent leurs repas au Château, mais les 660 délégués de la conférence, ne pouvant sortir, déjeunèrent, dînaient et soupaient à l'hôtel. De 150 à 175 prenaient leur petit déjeuner dans leur chambre, comparativement à une centaine en temps ordinaire. Vers 4 h. de l'après-midi, on devait servir le thé à 200 personnes environ. Aux repas principaux, les plats étaient abondants, variés et délicieux. Faisan, perdrix, homard et fruits divers, champignons, truite de rivière paraissaient souvent sur les menus. Cependant, en dépit de cette hospitalité toute canadienne, on dut faire malgré les mardis pour se conformer à l'ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce.

On se procura au Château les ameublements de chambre à coucher, les services d'argenterie, de verrerie et de coutellerie dont on eut besoin pour le logement et le service à la Citadelle.

Les cuisiniers du Château durent préparer un nombre considérable de sandwiches pour les aviateurs transportant les délégués à Washington et en Grande-Bretagne.

Tous les employés du Château furent unanimes à dire que les délégués étaient les clients les plus aimables et les plus faciles à servir qu'ils n'aient jamais vus. Plusieurs personnages se rendirent dans les cuisines pour féliciter personnellement le chef et ses aides.

Après la conférence, M. MacKenzie King, le général G.-C. Marshall et le lieutenant-général Sir Hastings Ismay ont en voyé des lettres de remerciements au gérant de l'hôtel, M. Neale, ainsi qu'un souvenir personnel au chef Baltera et au premier garçon de table, Jacques Turcotte.

Renommé Depuis 50 Ans

THÉ "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

FUNERAILLES DE MADAME PERRON

Suite de la 1ère page

lin et Ghislain Poirier, Roger, Jacques, Yvan, Réjane, Jeanne Larouche, de Dolbeau, M. et Mme Arthur Juneau, Mmes Laurent Lalancette et Paul Boily, M. et Mme Simon Parent, de Roberval, le Sergent Ls-René Gagnon, du Régiment de Montmagny, Rimouski, M. et Mme Aurélien Perron, Louis-Georges et Edmour Perron, de Jonquière, Mlle Rose-Alma St-Pierre, de Ste-Hedwidge.

De l'étranger, nous remarquons: M. Hermel Dallaire, de Jonquière, Mlle Jeanne Larouche, M. Hervé Harvey, Ad. Lalancette, de Roberval, M. et Mme Patrick Gagnon, Normandin, Mlle Adeline Larouche et Mme Albert Larouche, de N.-D. de Lorette; et un grand nombre de citoyens de la Ville de Dolbeau et des paroisses environnantes, qui ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à la disparue.

"Le Colon" réitére aux membres de la famille ses plus vives condoléances.

Nous publions ci-après la liste de sympathies reçues par la famille.

COURONNES DE FLEURS
Famille Albert Gagnon, Dolbeau, M. et Mme Ls-Joseph Perron, Baie Comau.

GRANDES MESSES
M. et Mme Eugène St-Pierre, Ste-Hedwidge, Adolphe Tangany, François Gagnon, Roberval, Jean Larouche et Clément Poirier, Dolbeau, Ls-Joseph Perron, Baie Comau, Art. Juncu, Roberval, Mmes Georges Deschênes, Dolbeau, M. et Mme Fernand Chaveau, M. et Mme Maurice Brassard, Mlle Raymond Guénard, M. et Mme J.-B. Desroches, Dolbeau, M. et Mme Léon Bélanger, Normandin, M. et Mme Jacques Turcotte, Chicoutimi, M. Joseph Girard, Normandin, M. et Mme Hermel Dallaire, Jonquière.

MESSES PRIVILEGIÉES
La famille Nérée Perron, M. et Mme Jos. Potvin, M. et Mme Joseph Têtu, St-Félicien, M. Pabbé Joseph Elie Gagnon, vicairie à St-Jean de Brébeuf, Roberval, M. et Mme Luc Morin, M. et Mme Laurent Lalancette, le Notaire et Mme Léonce Lévesque, M. et Mme Léonée Larouche, M. François Larouche, M. et Mme Henri Larouche, Mlle Jeanne Larouche, Roberval, M. et Mme J.-O. Bouchard, Chambord, Mme W.-A. Hamelin, à Québec, M. et Mme Jos. Delisle, M. Cassini, Le Docteur, Mme et Mlle Turgeon, MM. et Mmes Adolphe Gagnon, Nan. Labbé, Antonio Gilbert, L.-H. Bégin, J.-H. Cassette, M. et Mme Jos. Bouchard, Chambord, Le Notaire et Mme Flavien Coulombe, St-Félicien.

BOUQUETS SPIRITUELS
Fr. Simon-Roland Gagnon, o.m.i., Montréal, M. et Mme Hermel Dallaire, Jonquière, M. et Mme Paul-Armand Boily, Roberval, M. et Mme Aurélien Perron, Jonquière, Mlle Marie-Paula Guénard, La famille Albert Guénard, Mlle Jacqueline Guénard, Dolbeau, Roger, Jacques et Yvan Larouche, du Collège Roberval, M. Joseph-Arthur Perron, Roberval, La famille François Gagnon, Roberval, Mme Siméon Audet, La Tuque, M. et Mme Louis Villeneuve, Jonquière, MM. et Mmes Art. Pearson, Alma, Prive, Jos. Brassard, Léon Guillette, Albert Tardif, La famille Louis

Dufour, Mme Victor de l'Eglise, LETTRES DE SYMPATHIES
Mme W.-A. Hamelin, Québec, Fr. Simon-Roland Gagnon, o.m.i.

TELEGRAMMES
M. et Mme Joseph-Henri Gagnon, Jonquière, M. et Mme Sylvio Guénard, Lévis, M. et Mme S. Audet, La Tuque.

AFFILIATION A L'OEUVRE DU NOVICIAT
Mlle Lucie et Esther Plourde, M. et Mme Lucien Paradis, Mme Joseph-Elie Gagnon, M. et Mme Elzéar Plourde, Dr et Mme Victor Gladu, M. et Mme William Brassard, Roberval.

SYMPATHIES
Les Religieux du Collège Notre-Dame, Roberval, MM. et Mmes J. Pierre Vézina, François Gagnon, J. Donat et Jules-H. Leclerc, Roberval, Les Filles d'Isabelle du Cercle Ste-Claire de Dolbeau, M. Jos-Geo. Hébert, Mtre de Poste et sa famille, M. et Mme Armand Girard, La famille Arthur Guy, Mlle Claire Grenier, M. et Mme C.-A. Dufour, M. et Mme Alexandre Lavigne, Mlle Angèle Audet, M. et Mme Adolphe Noël, M. et Mme Thomas-Louis Tremblay, Quatre-Saisons, Eng. MM. et Mmes Arthur Savard, Maurice Boutin, Joseph Leblond, Joseph Labbé, Camille Mismeault, Alex. Marchand, Adolphe Savigny, Henri Delisle, Jean Mismeault, Samuel Cossette, Joseph Dufour, Mme Pierre Dubreuil, Mlle Cécile Bouchard, Jeannette Mismeault, Lucienne Cossette, La famille Philippe Hurd, Dolbeau, Les familles Pierre Girard, Pierre Munger, M. et Mme Albert Dupperré, Roberval, MM. et Mmes Patrick Gagnon, Jean-Baptiste Girard, M. Alfred Dallaire, de Normandin, M. et Mme Johnny Côté, de Van Brosses, Famille Alexis Bouchard, Roberval, M. et Mme Léger Gilbert, Dolbeau.

QUI VEUT UN GARÇON?
On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

La Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Comme première démarche demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

De Dolbeau pour Chicoutimi 3.40 a.m. tous les jours.

De Dolbeau pour Québec 5.55 p.m. tous les jours.

De Dolbeau pour Chicoutimi 1.10 p.m. les mardi, jeudi et samedi.

De Roberval pour Chicoutimi 5.26 a.m. tous les jours.

5.07 p.m. les mardi, jeudi et samedi.

De Roberval pour Québec 7.37 p.m. tous les jours.

De Roberval pour Dolbeau 7.25 a.m. tous les jours.

9.40 p.m. tous les jours.

9.58 a.m. les mardi, jeudi et samedi.

Prenant effet le 25 avril 1943.

C.-A. LEVESQUE,
Chef de Gare,
ROBERVAL.

HERVÉ HARVEY

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

Corbillard-Automobile

3 Corbillards - Voitures

Service d'Ambulance

Service d'Embaumeur diplômé

Fournitures de Chambre mortuaire et Cercueils

Service Jour et Nuit

Téléphone 239

Roberval, P. Q.

JULES-H. LECLERC

Syndic autorisé de Faillites

et Liquidateur

BUREAU:

Rue Marconi

ROBERVAL, P. Q.

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée

MANUFACTURIERS DE PORTES et CHASSIS

Propriétaires de Moulins à scie

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE DE TOUTES SORTES

LATTES, BARDEAUX, etc.

Commandes par la malle exécutées promptement

Rue Paradis,

ROBERVAL, Qué.



LE CINQUIÈME EMPRUNT DE LA VICTOIRE \$1,200,000,000

Daté du 1er novembre 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 15 ans et 2 mois
**Obligations 3% échéant
le 1er janvier 1959**

Rachetables à partir de 1956
L'intérêt payable les 1er janvier et 1er juillet
Coupons des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte, excepté dans le cas des obligations 3%, dont l'intérêt des premiers huit mois sera payable le 1er juillet 1944.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

À 3 ans et 6 mois
**Obligations 1 1/2% échéant
le 1er mai 1947**

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupons des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Souscriptions acquittées en entier—Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier tant que les registres seront ouverts, au prix d'émission dans chaque cas sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard.

Souscriptions à tempérament—Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit—10% au moment de la souscription; 18% le 1er décembre 1943; 18% le 3 janvier 1944; 18% le 1er février 1944; 18% le 1er mars 1944; 18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1 1/2% le 1er avril 1944.

Le dernier paiement du 1er avril 1944 parachevé le paiement du principal plus .64 de 1% dans le cas des titres 3%, et .37 de 1% dans le cas des titres 1 1/2%, représentant l'intérêt couru à chaque date respective des versements.

Offre de conversion—Les détenteurs d'obligations 5% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1943 et d'obligations 4% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1945 (cette dernière émission appelée au remboursement à 100% le 15 octobre 1943), qui n'ont pas encaissé le principal de leurs titres peuvent, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé, au prix d'émission dans chaque cas. La valeur de rachat des obligations 5% et/ou des obligations 4% s'établira à 100.125% de la valeur nominale et la soude d'échange sera versée en espèces.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,200,000,000.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur autorisé, du Comité national des Finances de Guerre ou de tout représentant de ce Comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disposition du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 18 octobre 1943, se clôtureront le ou vers le 6 novembre 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 11 octobre 1943.

AU CANADA

Cette Semaine



La Norvège, de tous les pays pressurés à fond par les Nazis, est l'un de ceux qui, avec la France, souffrent le plus de la barbarie allemande. Nation démocratique, d'une civilisation très poussée, elle offre plusieurs points de similitude avec le Canada, en particulier avec l'est de notre pays. Après la pêche, sa principale ressource de richesse est la forêt. Les citoyens du Québec, en particulier, attachent trop de prix à leurs forêts pour ne pas déplorer profondément le désastre que les Allemands infligent à celles de la Norvège.

Avant la guerre, les autorités norvégiennes accordaient beaucoup d'attention à l'élargissement du domaine forestier poussant ses délimitations plus avant vers le nord et plus haut sur le flanc des montagnes. Les Norvégiens avaient obtenu des succès magnifiques à cette œuvre de reboisement. Au cours des cinq années qui ont précédé la guerre, ils avaient planté, en moyenne annuellement, quelque 15,4 millions d'arbres.

Ce reboisement a été forcément délaissé après la mainmise des Allemands sur la Norvège, mais la demande s'est accrue énormément par rapport à celle des temps de paix. A cause de ces maudits Allemands il a fallu édifier des barrages pour les centaines de milliers de leurs soldats, construire pour eux des terrains d'aviation, ériger des travaux de défense, bâtir des voies ferrées et des routes. Bien plus, une bonne part de la production forestière prend le chemin de l'Allemagne. L'importation du charbon et du coke a fatalement cessé, de sorte que même le bois ouvré est employé comme combustible, et jusque dans les établissements industriels rapportent les services clandestins d'information.

L'une des premières mesures imposées par les Allemands en Norvège a été de forcer les conscrits du travail à couper le bois en des quantités tout à fait disproportionnelles aux richesses forestières du pays. Si bien qu'en plusieurs régions de la Norvège, en particulier dans celles du nord et de l'ouest, les forêts ont subi de tels dommages qu'elles ne seront plus productives pour des générations à venir. La situation est d'autant plus tragique que la privation des facilités de transport et la disette de main d'œuvre habile ont imposé l'exploitation des forêts les plus facilement accessibles et les plus rapprochées des centres de consommation.

C'est ainsi que l'instinct barbare et destructif s'exerce sur les hommes comme sur les choses. Le sort des infortunés Norvégiens, le ravage de leurs belles forêts, accentuent la haine de tout homme libre contre

le nazisme et ses vils partisans.

Pour la première fois, le Canada célébrait cette année la Fête du Nouveau-Monde, la "El Dia de la Raza" pour les Latins de l'Amérique du Sud, en souvenir de ce jour du 12 octobre 1492 où Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Cette commémoration, célébrée aussi aux Etats-Unis, est une heureuse initiative de l'Association Inter-Amériques.

Cette Association, soutenue par des souscriptions individuelles, ainsi que par des groupements intéressés au développement des liens avec l'Amérique Latine, a pour but de "créer, promouvoir, stimuler et développer les relations culturelles, économiques, éducatives et sociales entre les peuples de l'hémisphère occidental". Déjà, elle s'est mise à l'œuvre. A Montréal par exemple, elle a été l'inspiratrice d'expositions d'œuvres d'art de ces cousins latins trop peu connus. Elle se propose d'établir une bibliothèque des plus grands auteurs en langue espagnole. Elle a l'intention de promouvoir l'échange de professeurs, de conférenciers, de savants et d'étudiants entre le Canada et ces pays de l'hémisphère-sud, de même que de développer les congrès inter-Amériques, tant dans le domaine de l'éducation que dans celui des sports.

A bon droit, les Canadiens de langue française revendiquent en toutes circonstances leur ascendence latine, les avantages que ces liens impliquent, les bienfaits qu'il faut en retirer. Leur langue est le lien le plus fort pour les unir aux nations du sud de notre hémisphère. Déjà, des mouvements se sont esquissés pour raffermir et consolider ce lien. Il mérite tous les suffrages et on ne saurait rien souhaiter davantage que de le voir s'implanter dans les couches les plus profondes de la nation canadienne.

Le Canada, reconnaît-on de plus en plus, parce que pays bilingue, est tout désigné pour faire commerce avec l'Amérique Latine. L'Allemagne, l'Italie surtout, ont mis jadis toute leur propagande en œuvre pour convertir à leur cause l'Argentine, le Brésil, le Chili. En établissant des liaisons culturelles et commerciales en grand nombre avec ces pays latins, le Canada fera du même coup fort contre-poids à cette influence déplorable des pays totalitaires, tout en s'ouvrant un immense territoire laissé inculte par notre économie extérieure. Les relations Canada-inter-Amériques présentent le plus grand intérêt et renferment beaucoup d'avenir.

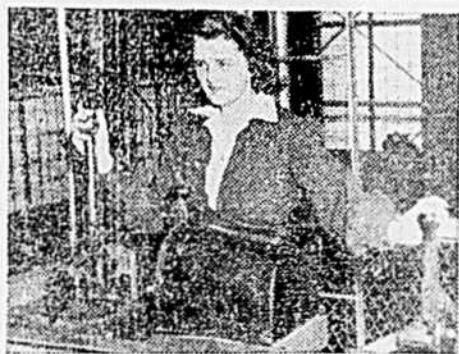
SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE JOURNAL LOCAL PROGRESSE, ENCOURAGEZ-LE EN LUI ACCORDANT VOTRE PATRONAGE.

UNE HABILE OUVRIÈRE

Mlle Noëlla Brunet que l'on voit ici au levier de commande d'une grue mécanique, manipule aussi facilement qu'une paire de gants, les gros canons de marine fabriqués par National Railways Munitions Limited, une filiale du Canadien National.

A l'aide de l'appareil puissant qu'elle dirige, elle peut charger, dans un temps record, autant de canons qu'un train de chemin de fer peut en emporter.

Cette habile petite canadienne, chargée à des épreuves car très autres que ses compatriotes, Mlle Blanche



Dauphinais, Florence Guérin et Jeanne Sirois, actionnent aussi des grues mécaniques dans le même atelier qui compte sept opératrices de ce genre de machine.

Vraiment...

Tu la détestes? Comme tu l'aimes alors!

L'Emprunt qui vient ne saurait, encore, manquer son coup avec le bas de laine. Celui-ci, même vide, vaut son pesant d'or...

A quand l'ouverture par Ottawa ou par Québec, du deuxième front électoral? A-t-on songé assez à la menace d'une paix séparée entre les éléments de l'opposition?

Deux confrères à l'honneur: Harry Bernard, à qui l'Institut Rockefeller fait visiter, pour trois mois, les Etats-Unis littéraires, et Georges Bonin, récemment élu à la présidence de la Chambre de Commerce de Beauveillier. Ce sont deux Lacordaire mais ils permettront au boys, qui les félicitent, de trinquer à leur bonne santé.

Le gouvernement s'est rendu à la requête des Travailleurs Catholiques qui protestaient contre l'édit fédéral qui défendait la fabrication du complet à deux pantalons. En effet, le gilet est encore bon quand un pantalon est usé et la vraie économie réside dans la possession d'un deuxième pantalon. Comme quoi, les raisons de la bureaucratie n'ont souvent rien à voir avec la raison elle-même.

On nous prédit, pour avant longtemps, la gratuité du manuel scolaire, au grand soulagement des parents qui se saignent à cœur de septembre, pour l'achat d'une montagne de manuels épais, indigestes, souvent mal faits du point de vue pédagogique. Espérons que la gratuité nous vaudra son dérivé précieux: l'uniformité du manuel. Naturellement, il faudra surveiller ces textes uniformes qui seront, en définitive, choisis par le gouvernement puisque c'est lui qui paiera.

Quand même, il reste que le livre de classe gratuit devrait, en principe, amener dans notre enseignement primaire certaines réformes dont il a rudement besoin.

En effet, comme le réclame "Le Saint-Laurent", pourquoi pas, au nom d'une décentralisation bienfaisante, un bureau, à Québec, de l'assurance-chômage? Le bureau de Montréal, ainsi décongestionné, serait en mesure de donner aux assurés un service qui, dans le moment, se fait par trop tirer l'oreille... En Ontario, on a divisé entre les trois bureaux payeurs de Toronto, London et North Bay le total, de 1942 à 1943, de 8,836 réclamations. Dans le même temps le bureau de Montréal a été confronté par 15,168 réclamations, explique notre confrère de la

Rivière du Loup, Brigadier, pardon, Paré, vous avez raison.

Aux pays totalitaires, c'est le contrôle d'Etat qui dicte aux contribuables ce qu'ils doivent acheter. Ils n'ont pas le choix mercatoire. Celle-ci, en effet, n'est que suppose la publicité compass tolérée par un gouvernement socialiste, comme nous l'indique, par exemple, le crédo politique du C. C. F. La réclame commerciale est caractéristique du régime démocratique. Incidemment, le banissement de la publicité, en outre de bien mal servir les intérêts du consommateur, présente, en corollaire, le petit désavantage de supprimer la liberté de la presse qui vit de son annonce. Sans revenus indépendants, le journal n'a qu'une voie à suivre et elle est bien tracée: flatter le régime au pouvoir. Ce sont là quelques unes des réflexions de chevet jetées, l'autre jour, au club des annonceurs, à Montréal par Elliot Warburton, du haut commissariat britannique à Ottawa. La presse connaît en Angleterre, une liberté qu'elle est en train de perdre, petit à petit, au Canada. Suspendu par la faim, ou par un édit arbitraire sur parchemin, cela revient au même. C'est comme qui dirait mordu par un chien ou par un chien.

Les élections sont proches. La pression s'est accrue dans la poignée de mains des organisateurs.

Quel est l'auteur rose qui a dit qu'on n'offense pas une femme en en disant du mal parce qu'elle sait bien que c'est vrai de toutes les autres?

L'hebdomadaire rural s'apprête à faire largement sa part dans la promotion du Cinquième Emprunt de la Victoire qui a pris l'heureux mot d'ordre de "Hâtez la Victoire". Où que l'effort de guerre doive se porter, la presse semainnière ne flanche jamais à la tâche de stimuler le patriotisme et d'aviver la loyauté du bon citoyen.

Sur ce point, notre pays peut toujours compter sur l'hédre rural secondé par ses annonceurs de bonne volonté.

Les meubles de vieux et beaux styles sont achetés, à vil prix, dans nos campagnes, par des marchands d'antiquités qui les revendent, pour des fortunes, aux connaisseurs des capitales, faisait justement observer M. Bériau aux Cercles des Fermières réunis à leur récent congrès de Sherbrooke. Métiers anciens, rouets vénérables et bahuts vétustes sont ainsi devenus la proie du brocanteur avisé. Les lits à longs poteaux exquisement tournés ont disparu. De même pour les beaux chiffonniers des vieux ébénistes qui avaient de la tradition. A la place de ces pièces du meilleur artisanat, nos gens ont installé de la caméote en série, sans style aucun, voire sans solidité. Nous

n'avons plus le sens du beau "ménage", pour employer un vieux mot terrien. En fait de mobilier, notre échelle des valeurs a singulièrement dérogé. Aux Cercles des Fermières, donc, de refaire, sur ce terrain, l'éducation de notre peuple, surtout de sa jeunesse.

Le C.C.F. s'est borné, depuis quelque temps, à faire à l'ouvrier une cour assidue. Aussi les votes ne lui sont-ils venus que de ce côté. Aux élections, ses candidats ont été rejetés par l'électeur rural ou fermier, témoin le cas de l'île du Prince Edouard. Mais le bon observateur, au courant de la thèse socialiste qui sert de base à la politique C.C.F., se demande quand celui-ci coupera-t-il ses mamours à l'ouvrier, qui lui sert actuellement de paravent électoral, pour attaquer de front, pour démasquer toutes ses batteries qui sont celles de l'étatisme, du paternalisme d'Etat.

En attendant, même les ouvriers sont mis en garde contre le C.C.F. par des voix aussi autorisées que celle de Mgr. Donville qui conseillait aux Travailleurs Catholiques réunis à Granby: "Ne faites pas comme certains autres syndicats ouvriers, ne vous affiliez pas à un parti politique. Vous devinez ce que je veux dire et vous savez que le parti que j'ai à l'esprit est le C.C.F."

Il est clair que l'expérience socialiste, offerte par le C.C.F., tuera l'essor admirable, salutaire, du syndicalisme canadien. Nos syndicats ont grandi en force et en beauté parce qu'ils se sont strictement maintenus dans des cadres professionnels, loin de la politique qui rapetisse toujours une union ouvrière. Les syndicats qui cherchent le suicide n'ont qu'à emboîter le pas derrière le sinistre John-L. Lewis qui parle avant tout en termes de grève.

SYSTEME DE PRIORITE EN VIGUEUR POUR LE LAIT EVAPORE

Afin d'assurer des approvisionnements de lait évaporé pour les bébés et autres personnes qui en ont un besoin essentiel, la Commission des Prix et du Commerce a institué aujourd'hui un système de priorité de ventes, établi en coopération avec le commerce. Les stocks qui ne sont pas nécessaires aux besoins de ces usagers essentiels seront disponibles pour les consommateurs en général.

Les besoins de lait évaporé pour les bébés seront garantis par l'émission des cartes spéciales de coupons. Les autres personnes qui, pour des raisons de santé, doivent avoir du lait évaporé, obtiendront aussi des cartes de coupons. Les institutions, telles qu'hôpitaux, recevront des permis d'achat spéciaux. Des approvisionnements de ventes sans coupons seront réparties dans les régions qui normalement n'ont que du lait évaporé à leur disposition.

La Commission souligne que cette mesure ne constitue pas un plan de rationnement parce qu'elle n'atteint relativement qu'une petite partie de la population et des stocks de lait évaporé.

poré. C'est plutôt un programme de priorité de ventes destiné à faire face aux besoins des usagers qui ont priorité. Les parents des bébés, nourris au régime comprenant du lait évaporé, n'auront plus besoin, de chercher ce lait évaporé en plusieurs endroits pourvu qu'ils soient munis d'une carte de coupons de lait évaporé. Les détaillants conserveront leurs stocks pour répondre aux besoins des usagers prioritaires et le surplus sera mis à la disposition du public sans coupons.

La carte de coupons "G" contient 16 coupons. Chaque coupon représente six boîtes de 16 onces de lait évaporé ou 96 onces au maximum si les coupons sont de grandeurs différentes.

Si un porteur de coupons n'a pas besoin de toute la quantité de coupons qui lui est allouée, les coupons dont il n'a pas besoin seront détachés au comité local du rationnement avant que les coupons lui soient livrés. Les coupons ne portent pas de date d'expiration et la carte est renouvelable trois mois après la date de son émission.

Les parents ou les gardiens des enfants obtiendront leurs nouvelles cartes pour se procurer du lait évaporé en s'adressant à leur comité local de rationnement. Si le bébé est âgé de moins de deux ans, le parent ou le gardien doit (a) remettre une prescription médicale ou un document d'un médecin, au comité local de rationnement afin de prouver que le bébé est soumis au régime contenant du lait évaporé ou (b) remettre un certificat signé par un médecin, une infirmière, ou une pouponnière, clinique pour bébés ou toute autre organisation d'hygiène publique, ou (c) remplir et signer une formule de demande de lait évaporé. Ces formulaires sont entre les mains de tous les comités locaux de rationnement.

BACON CANADIEN OUTRE-MER

Au cours des sept premiers mois de l'année, il a été transporté à bord des trains du Canadien National 179,610,587 livres de bacon canadien de choix, une augmentation de 13,736,987 livres sur la période de 1942 correspondante. Il a fallu 3,454 wagons frigorifiques contenant chacun 52,500 livres de bacon pour transporter ce produit. L'an dernier, 260,685,473 livres de bacon, en grande partie destinées à l'Angleterre, ont été transportées par les trains du Canadien National.

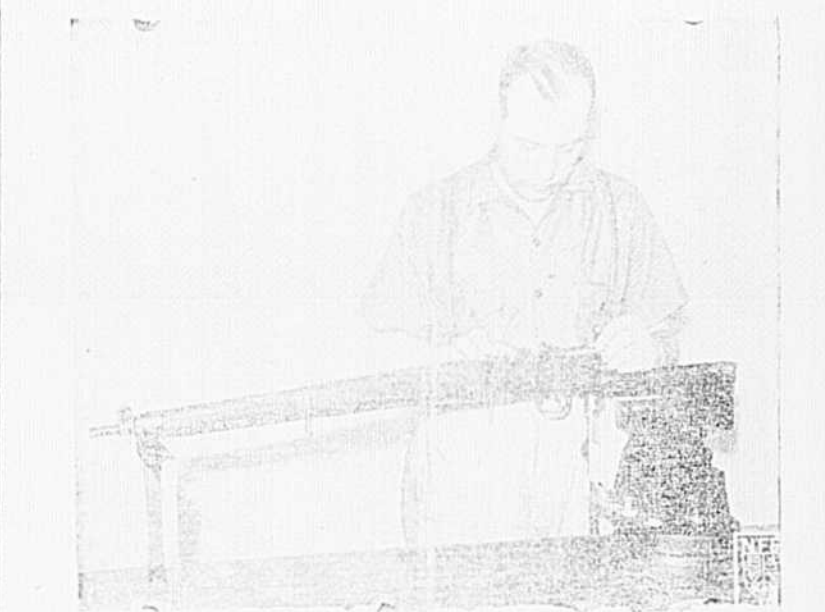


Le Sergent Georges-Alfred Hickson, 28 ans, de Kitchener, qui avait gagné la Médaille de Conduite Distinguée, au raid de Dieppe, vient de se voir décorer la Médaille militaire pour ses exploits en Afrique du Nord.

livres sur la période de 1942 correspondante. Il a fallu 3,454 wagons frigorifiques contenant chacun 52,500 livres de bacon pour transporter ce produit. L'an dernier, 260,685,473 livres de bacon, en grande partie destinées à l'Angleterre, ont été transportées par les trains du Canadien National.

TOISONS DE MOUTONS

La qualité, la quantité et la force des toisons de mouton sont affectées par la ration alimentaire que ces animaux reçoivent. Le manque de nourriture, la maladie causent souvent des points faibles dans le brin d'une augmentation de 13,736,987 livres.



En revisant le dessin du cran de mire de nos fusils militaires, on économise 143,800 lbs d'acier, 319,000 heures de travail et on libère plus de 37 machines-outils.

LES BANQUES À CHARTRE du Canada s'adaptent sans cesse aux besoins croissants du Dominion



Depuis 1870, le Parlement du Canada a révisé six fois la Loi sur la banque, qui régit les banques à chartre. Ainsi, au cours de cette période, les représentants du peuple ont, à six reprises, étudié attentivement les fonctions des banques.

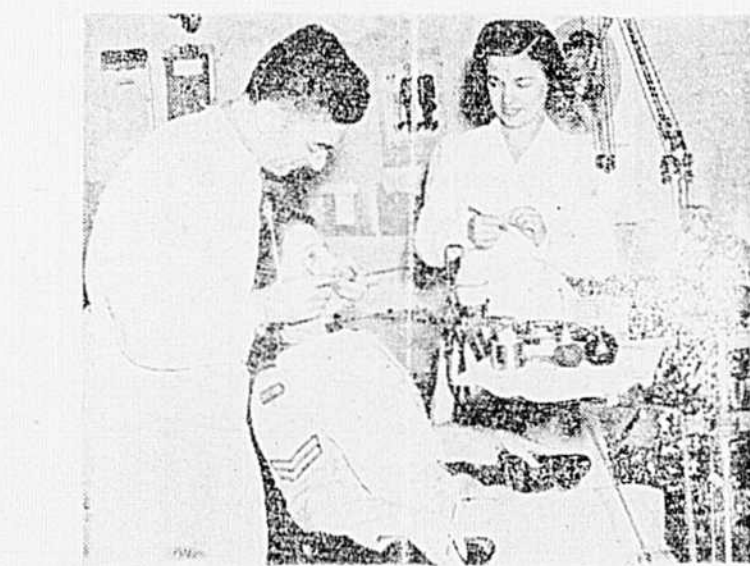
Tous les dix ans, la Loi sur la banque a été révisée. Chacune des six révisions décennales a beaucoup contribué à l'évolution du système bancaire en vue de son adaptation aux besoins croissants d'un pays en plein développement.

La sixième révision de la Loi sur la banque a eu lieu en 1934. Cinquante membres de la Chambre des communes constituaient la commission, qui a interrogé

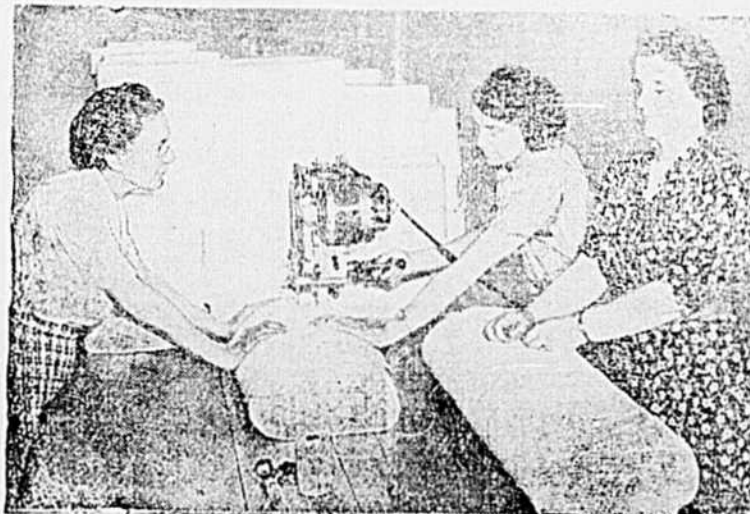
des témoins—y compris des membres de la direction des banques, de hauts fonctionnaires du gouvernement et des réformateurs—et qui a étudié des documents déposés par divers particuliers et groupements. Les constatations et les conclusions de la commission ont été soumises à la Chambre et, la même année, plusieurs dispositions importantes de la Loi sur la banque ont été révisées.

Au moyen d'enquêtes et de décisions d'un caractère démocratique, le système bancaire du Canada s'est développé et il a été révisé en conformité des besoins du public et en vue d'offrir un refuge à l'épargne populaire et une base saine pour le libre développement économique du Canada.

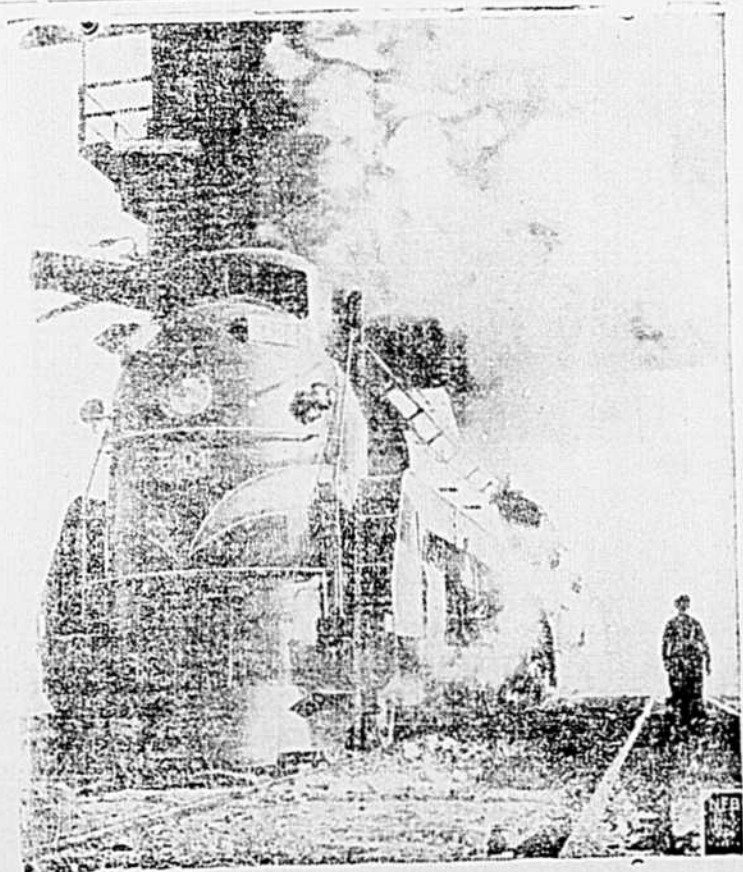
LES BANQUES À CHARTRE DU CANADA



Sur cette photo, nous voyons une jeune fille aide-dentiste, le lance-caporal Marie Rochette qui assiste le caporal Charlotte Babin au moment plus ou moins tragique où elle va se faire extraire une dent.

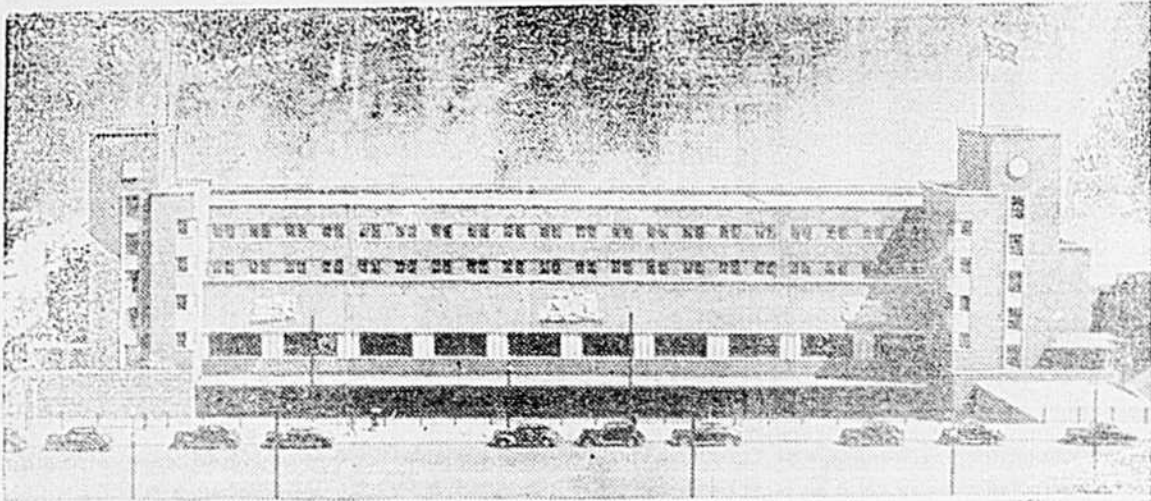


50 ménagères passent quatre heures par semaine à l'usine



Voyagez par nécessité, non par plaisir

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE



Voici deux gares qui représentent chacune une époque. En haut, la nouvelle Gare Centrale du Canadien National à Montréal, modèle d'architecture moderne; au-dessous est une reproduction photographique de l'ancienne gare Bonaventure telle qu'elle était en 1888, reproduction faite par le studio William Notman. La photographie du haut a été prise de la rue de la rue Dorchester qui se trouve à 30 pieds au-dessus du hall de la gare. Celle-ci est en l'ordre d'une échelle de 1:225 pieds de la gare. À l'arrière des autos qui stationnent sur le pont avec les voitures à traction avant, de dans la photo du bas.

L'ancienne gare Bonaventure a vu passer nombre de distingués voyageurs, y compris des rois. Elle sera encore utilisée en partie pendant la guerre, puis l'édifice lui-même sera rasé.

La Gare Centrale, ouverte au public le 15 juillet, est la plus moderne qui soit sur le continent. Toute la superficie de la vieille gare Bonaventure pourrait servir à l'usage dans le hall de la nouvelle gare.



La Gare Centrale est le centre d'un important développement ferroviaire nouveau chapitre dans l'histoire de la ville, qui dotera Montréal d'un système de métropole du Canada, transport amélioré. Elle aide beaucoup

core, Luttons, travaillons, produisons toujours et les fortunes de la guerre vont changer! Pour les nations qui échappaient encore à l'oppression ennemie, les raisons d'espérer n'étaient pas disparues. Mais qu'est-ce qui a soutenu la résistance dans le pays de Foch et dans les autres nations envahies, sinon une volonté magnétique et une foi inébranlable dans le triomphe de la justice et du droit?

Oui, Foch avait raison: victoire égale volonté. Cette fois, cependant, nos volontés ne doivent pas se relâcher une fois la bataille finie. Il convient de rapporter ici un autre trait du caractère de Foch et une autre des expressions favorites. "De quoi s'agit-il?" disait toujours le maréchal Foch lorsqu'on lui soumettait un problème, car cet homme d'action tenait à comprendre clairement les choses avant d'agir.

Nous aussi, nous devons nous demander: de quoi s'agit-il dans cette guerre? De gagner des batailles, de tuer des Boches et des Japonais, d'occuper des territoires? Ou s'agit-il plutôt, après la victoire, de faire régner sur le monde une paix durable contre laquelle les bandits internationaux ne pourront jamais plus porter atteinte? L'établissement d'un ordre mondial qui garantira à tous la paix et la sécurité sera l'œuvre de penseurs, certes, mais elle ne sera pas menée à bien si les peuples vainqueurs abdiquent de nouveau comme ils l'ont fait après 1918. Chaque citoyen des Nations-Unies doit non seulement vouloir la victoire mais aussi vouloir la paix de toutes ses forces. Paix égale volonté!

LA TUBERCULOSE TUE LES PERSONNES DE 15 À 45 ANS

"Les trois-quarts de nos tuberculeux meurent avant d'avoir donné à la province le plein rendement qu'elle est en droit d'attendre de chacun de nous. Non seulement un patient atteint de tuberculose ne peut pas contribuer à l'économie productive mais, habituellement, il est entretenu à même l'économie productive des autres. En 1941, sur un total de 2,681 décès par tuberculose, 1893, soit 66,8% survivaient entre les âges de 15 à 45 ans, avec un pourcentage plus élevé entre les âges de 20 à 29 ans. Il s'ensuit que l'enrayement d'un cas de tuberculose, par les moyens actuels, est un double gain. C'est pour cela que nombre de gens considèrent que les dépenses gouvernementales destinées à la prévention de la tuberculose constituent un placement favorable dans l'économie productive présente et future de la nation". C'est ce que vient de déclarer le chef de la division de la tuberculose au ministère provincial de la santé et du bien-être social, le docteur LaSalle Laberge, m.d.

"Le mal n'est pas irrémédiable, si nous savons réagir en face du danger, ajoute-t-il. Sans doute, les faits démontrent que les plus de vingt ans ont été fortement touchés par la tuberculose. Les moins de vingt ans devront se tenir sur leur garde, afin de préparer pour l'après-guerre, une génération forte et en mesure de bien remplir la tâche qui lui sera dévolue. "La notion, partout admise

aujourd'hui, qu'un tuberculeux provient de la contamination par un autre tuberculeux, doit servir de base à la lutte contre la tuberculose, dans le domaine de la prévention. Quelques dollars dépensés judicieusement dans cette voie vont dire des milliers de dollars économisés en traitement. Est-il rien de plus désolant pour le médecin de famille, ou encore pour le spécialiste du dispensaire ou de la clinique antituberculeuse, que d'avoir à annoncer à une jeune personne de 18 ou 20 ans qu'il vient d'examiner, qu'elle est porteuse d'une lésion tuberculeuse?

Le plus souvent la contamination s'est faite au foyer, dans la famille, au cours de l'enfance ou des années subséquentes.

Sous l'effet de causes déprimantes affaiblissant l'organisme, de vieilles lésions endémiques se sont révélées. La prophylaxie au foyer aurait pu empêcher cette contamination dangereuse, ou encore, la contamination ayant eu lieu, il aurait fallu à cet enfant une surveillance médicale constante pour tenir l'organisme en état de résister au mal. Si la maladie n'existait pas au foyer, la contamination est venue de l'extérieur, à l'école ou au travail, et là encore, une surveillance efficace aurait empêché ce malheur.

LES MUNITIONS SPORTIVES

Les restrictions gouvernementales affectant la vente des munitions destinées à des fins sportives permettent aux militaires canadiens de viser des cibles plus importantes que la

perdrix, l'original, le canard ou la poule de prairie qu'on retrouvera plus tard, une fois la paix reconquise.

Car tous les chars d'assaut, les avions, les canons et autres armes seraient inutiles entre les mains des héroïques soldats des Nations-Unies sans les munitions comme les cartouches, les obus, les bombes, les mines, les torpilles et autres substances explosives, apprend-on dans un éditorial paru dans le numéro d'octobre de L'Ovale C-I-L.

Au mois de septembre 1939, le Canada ne produisait qu'un modèle de munitions militaires. Aujourd'hui, dans deux arsenaux gouvernementaux et dans trois usines de guerre administrées pour le compte du gouvernement par l'industrie privée on fabrique 22 modèles de munitions pour armes portatives de neuf calibres différents pouvant convenir aux fusils, révolvers et mitrailleuses.

On fabrique encore des millions de cartouches .22, mais elles servent à l'entraînement des recrues de la Marine, de l'Aviation et de l'Armée.

LE MIEL

Dans les pays du nord, le miel est butiné sur le trèfle et c'est pourquoi il fait une meilleure nourriture pour l'hivernage des abeilles que le miel du sud. Le miel de pissenlit est un poison pour les abeilles. Le miel d'érable dur ou de luzerne pure et le miel de verge d'or blanche se granule dans les rayons et devient si dur que les abeilles hivernantes ne peuvent l'utiliser pour se nourrir.

Examen médical des appelés

Il a été porté à l'attention de M. Arthur MacNamara, directeur du Service Selectif national, que la nouvelle méthode d'examen médical pour les hommes appelés en vertu des Règlements de la mobilisation pourrait prêter à la confusion. Pour tirer les choses au clair, M. MacNamara désire expliquer encore une fois la nouvelle procédure.

Le nouveau système qui entrera en vigueur très prochainement, a pour but d'incommoder le moins possible les appelés et de simplifier les rouages administratifs. Dorénavant, le Régistrateur indiquera sur l'Ordre d'appel à l'examen médical" où et quand l'appelé devra se rendre pour subir son examen tel que ci-dessous indiqué:

a: Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. Il y a, dans la Province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.

b: Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel à l'examen médical". Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin,

on en a nommé plusieurs dans différents centres de la province.

c: Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.

Dans tous les trois cas, sauf le dernier, il appartient donc au Régistrateur de décider où et quand l'appelé devra se présenter à l'examen médical.

Auparavant, tout homme ayant reçu son "Ordre d'appel à l'examen médical" pouvait se présenter devant le médecin de son choix. Le Régistrateur, en recevant les résultats de ces examens médicaux, était très souvent obligé d'appeler un homme à subir un second examen, devant un bureau de révision composé de médecins militaires. Si le bureau de révision trouvait cet homme apte au service, il était appelé à suivre son instruction militaire et subissait un autre examen devant les médecins militaires du "Centre de réception". On comprend facilement que cette procédure, en vertu de laquelle un homme pouvait subir trois examens médicaux, faisait perdre beaucoup de temps à l'appelé et retentait les services d'un trop grand nombre de médecins.

M. MacNamara a insisté sur le fait que cette nouvelle méthode ne change en rien les autres responsabilités d'un homme appelé en vertu des Règlements de la mobilisation. De plus, il n'y a aucun changement dans la manière de soumettre une demande de retardement.

trie du conventionnel Barère et du poète Théophile Gautier, mais l'enfant qui vit le jour le 2 octobre 1851 était destinée à une renommée plus grande encore. Il s'appelait Ferdinand Foch.

Le maréchal Foch est mort le 20 mars 1929. Son corps, exposé près de la tombe du Soldat Inconnu, sous le même Arc de

Triomphe où, dix ans plus tôt, il avait conduit le Défilé de la Victoire, repose maintenant aux Invalides.

Au moment où l'optimisme créé par la perspective d'une nouvelle victoire, sur le même ennemi, risque d'affaiblir les volontés et de laisser les énergies se relâcher, il convient de rappeler l'importance que Foch accordait à la force du caractère. Foch était un penseur, mais il était aussi, et surtout, un homme d'action. Doué d'une intelligence toujours en éveil, toujours à l'affût de connaissances nouvelles, Foch, grand par l'intelligence, était encore plus, par la volonté. "Victoire égale volonté": "La victoire va toujours à ceux qui la méritent par la puissance de leur volonté", on retrouve des maximes semblables à chaque page de ses livres, où le mot volonté à toujours la première place.

Ce grand soldat était aussi un grand catholique. Sa foi religieuse se traduisait, sur le plan temporel, en une confiance inébranlable dans les destinées de son pays et une faculté d'espérer contre toute espérance que l'on trouve rarement chez les partisans de la raison pure. "On n'est vaincu que lorsqu'on s'avoue vaincu": "Un peuple n'est vaincu que lorsqu'il accepte de l'être" voilà d'autres paroles de Foch qui sont non seulement des cris de guerre mais des témoignages de foi.

Maintenant que nos usines produisent à plein rendement et que nos armées se lancent contre l'ennemi avec un armement supérieur, on est porté à attribuer ce retour des choses au poids écrasant de notre puissance matérielle. La cause profonde, pourtant, reste encore le fait que même aux heures les plus sombres de cette guerre, comme de l'autre, les Alliés ont refusé de s'avouer battus. A certains moments, comme en juin 1940, en janvier et même en juillet de l'an dernier, le seul raisonnement aurait pu conduire nos chefs à abandonner la lutte. Mais il se trouvait dans notre camp des hommes dont la volonté était encore plus forte que les ambitions éfrénées de l'ennemi. Non, nous ne sommes pas encore battus! Tenons-en-



Nos morts nous parlent... Non pas seulement ceux de cette guerre et ceux de l'autre, mais aussi les hommes et les femmes qui reposent dans le sol que leur labeur a rendu fertile, mais les hommes et les femmes qui ont ouvert la forêt, mais les hommes et les femmes, obscurs ou glorieux, qui ont écrit patiemment chaque page de notre histoire et nous ont légué en s'en allant un héritage de droits et de devoirs.

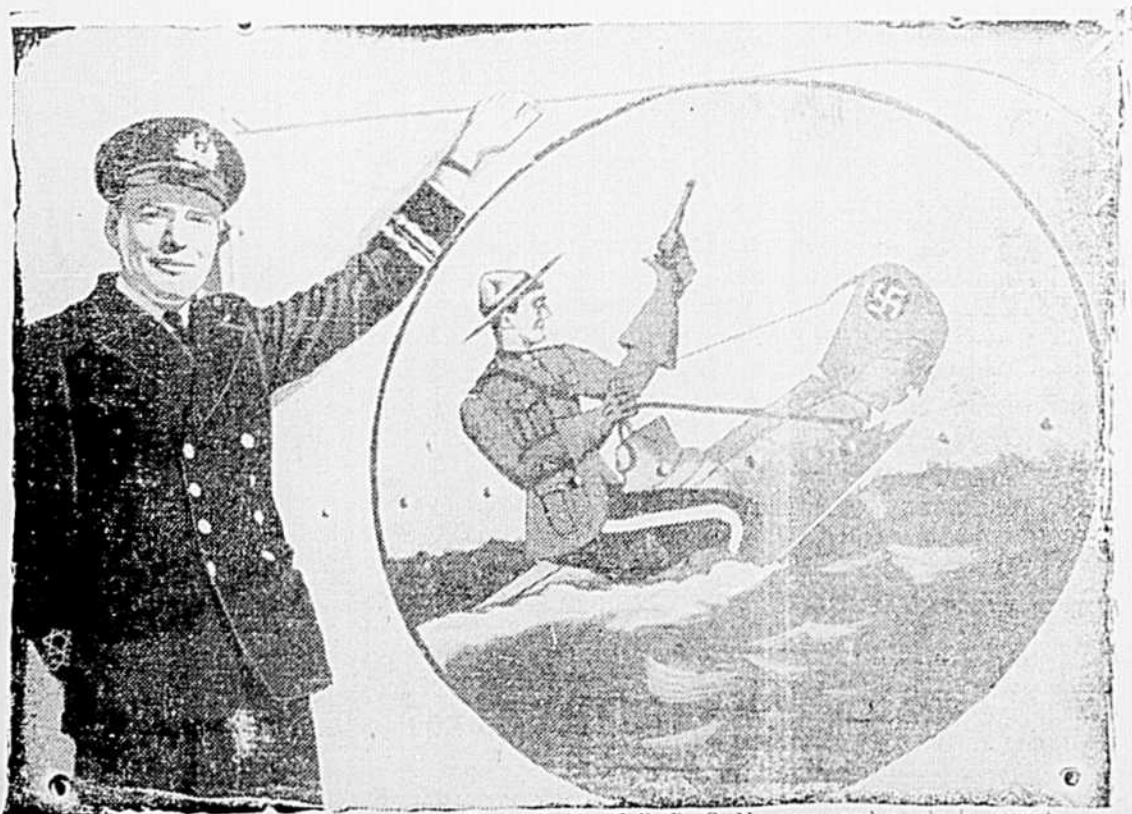
Ils nous disent: "Vous avez contracté envers vos morts une dette que vous devez payer aux vivants. Ce sont les vivants qui comptent. Ce sont les vivants qui bâtissent. Ce sont les vivants qui ont besoin qu'on les aide. Pensez à nous, mais travaillez pour eux. Rendez leur avenir digne de notre passé!"

Voilà ce que disent nos morts. La dette immense que nous avons contractée envers eux, nous pouvons la payer à nos enfants, à ceux qui nous aiment, en leur assurant dès aujourd'hui un avenir exempt de soucis. Les Obligations de la Victoire sont la meilleure garantie de bonheur sous le soleil. Il n'y a pas de placement plus sûr. Engageons-y toute notre épargne et servons la patrie en nous servant nous-mêmes.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE



Le lieutenant-commandant R. A. S. MacNeil, R. C. N., commandant de la corvette "Dauphin" et ancienement de la Police Montée, photographié à côté de l'arc de son navire: un "mountie", révoquant un sous-marin nazi.

A vous le pouvoir et le devoir de parer à la disette du bois de chauffage

Avec chaque jour qui s'en va, s'accroît la menace d'une disette de bois de chauffage cet hiver. Nous aurons grand besoin de chaque corde qu'il nous est possible d'empiler.

Il nous faut immédiatement dans la forêt, 3,000 hommes de plus pour la provision des réserves nécessaires.

Le bûcheron qui peut couper une quantité de bois supplémentaire à l'égalité de ses propres besoins, soit sur sa terre ou au chantier, travaille aussi effectivement pour la Victoire que s'il épaulait un fusil ou maniait un tour à l'usine de guerre.

La coupe de bois de chauffage est un travail essentiel et bien payé.

Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau du Service Sélectif, à vo-

tre agronome ou au Bureau de Placement.

Chaque corde extra que vous empilez contribuera à la Victoire. Répondez à l'appel sans retard.

Le programme politique de longue portée de l'hon. Adélard Godbout

La politique provinciale de certaines tendances funestes à Québec depuis trois ans, sous la direction et l'impulsion de M. Godbout, a tendu à garder à notre province, dans le Canada en guerre, la place enviable qu'elle y avait au temps de paix. C'est à cette politique de M. Godbout que nous devons d'avoir vu et reconnu l'effort de guerre de notre province. Il a fallu pour cela triompher des suspicions créées contre nous dans les autres provinces canadiennes et à l'étranger; il a fallu combattre

Dans cette œuvre de redressement M. Godbout a pleinement réussi, mais sa tâche n'est

AVIS

SI VOUS ETES AMBITIEUX vous pouvez gagner un bon revenu avec Territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Pas d'expérience requise pour commencer. Ouvrage régulier. Postulants éligibles pour service militaire ne seront pas acceptés. Ecrivez Rawleigh, Boîte ML-600-2-5, Montréal, Qué.

pas terminée. La politique qui s'est formulée à Québec depuis 1939 prépare à notre province pour l'après-guerre un essor proportionné à notre contribution au conflit et qui, dans le domaine économique entre autres, nous dédommagera des sacrifices et des épreuves aujourd'hui communes à tous les Canadiens.

Mais rien de tout cela ne surviendra par hasard. Notre province a besoin pour cela d'un programme de longue portée, tel que l'a conçu l'hon. M. Godbout et dont le développement exige la stabilité politique. Nous avons vu le Canada traverser quatre années de guerre. Nous avons vu la province de Québec, sous la direction de l'hon. Adélard Godbout, gagner durant la guerre et à cause de la guerre un prestige qui a connu son apogée dans le choix de la capitale provinciale comme lieu d'une conférence internationale. On ne saurait nier, après cela, que M. Godbout a vu loin et qu'il a vu grand.

Récemment, des élections générales dans la province d'Ontario et des élections complémentaires dans quatre divisions fédérales ont donné aux électeurs, en pleine guerre, l'occasion de voter, c'est-à-dire d'exercer la prérogative qui est à la base de tout notre système de gouvernement démocratique.

On connaît le résultat et il s'agit moins ici de l'analyser en détail que d'en détacher, pour notre édification et notre conduite future, quelques réflexions générales. On ne saurait se tromper en disant que l'orientation du vote populaire a confirmé, une fois de plus, l'existence d'une tendance de l'électorat, en temps de guerre, à voter aveuglément contre quelque chose plutôt qu'à voter raisonnablement pour quelque chose. Dans les élections provinciales comme dans les élections fédérales dont nous venons d'être les témoins ceux qui ont voté ont voulu, dans la majorité des cas, changer, chambarder l'état de choses existant. Ils ont eu le dernier mot parce que ceux qui favorisaient le contraire ont négligé d'exprimer leur opinion.

Nous sommes aujourd'hui devant le fait accompli. Les électeurs, qui étaient les maîtres absolus de leur sort, le jour du vote, sont aujourd'hui prisonniers et pour longtemps, de la situation qu'ils ont créée. S'il s'en trouve qui ont voté avec légèreté ou avec passion, sans poser l'enjeu, ils auront maintenant tout le temps de réfléchir. A ceux qui sont satisfaits on ne peut que reconnaître le droit de l'être; à ceux qui regrettent leur geste on ne saurait qu'offrir des exhortations à la sagesse pour l'avenir, pour le moment où, dans la majesté hélas! souvent méconnue d'une élection démocratique, ils auront de nouveau la chance de faire entendre la voix du peuple.

La guerre domine aujourd'hui toute notre existence et même lorsqu'elle sera finie nous nous ressentirons longtemps de ses effets. Ce n'est pas un vote donné inconsidérément qui pourrait aujourd'hui, comme par miracle, tirer notre province hors d'une guerre qui étreint une cinquantaine de nations et qui embrasse les cinq continents. Et ce n'est pas demain, un vote donné aveuglément qui pourrait effacer chez nous les conséquences de la guerre. Si l'on y réfléchit, on comprend vite, même, que dans les circonstances graves où nous nous trouvons, les votes donnés sans mûre réflexion dans un mouvement d'impatience pourraient dangereusement empirer les choses, pour notre province, au lieu de les améliorer. Plus que jamais il faudra réfléchir et éviter les embarras.

Nous sortirons victorieux de la guerre, avec un régime démocratique intact. Il est certain que nous n'expierons pas par une défaite militaire nos péchés électoraux passés, si nous en avons sur la conscience. Mais même victorieux nous pourrions connaître, dans notre province pourtant si riche, des épreuves sans nombre si, à notre tour, nous ne savons pas choisir les meilleurs gouvernants et si nous faisons l'erreur d'arrêter le programme politique provincial ou par M. Godbout, qui est aujourd'hui en plein dévelop-



Changements dans le mode d'examen médical des appelés

La marche à suivre relativement à l'examen médical sous le régime des Règlements du Service sélectif national (mobilisation) a été modifiée comme suit:

- Si l'appelé demeure à une distance raisonnable d'un "Centre de réception", il lui sera enjoint de se rapporter à ce centre pour y subir son examen médical. Après cet examen, qui établira de façon définitive sa catégorie médicale, l'appelé retournera chez lui. (Il y a, dans la province de Québec, deux "Centres de réception", l'un situé à Montréal, l'autre à Québec.)
- Si l'appelé demeure trop loin d'un "Centre de réception" pour qu'il lui soit possible d'y subir un examen médical et de retourner chez lui dans un délai raisonnable, il lui sera enjoint de se présenter chez un des médecins désignés dans son "Ordre d'appel" à l'examen médical. Il est entendu que ces médecins auront leur bureau à une distance raisonnable du domicile de l'appelé, et à cette fin, on a nommé plusieurs dans différents centres de la province.
- Dans certains cas où l'appelé demeure dans une région très éloignée, il lui sera enjoint de se présenter devant un médecin de son choix pour subir son examen médical.
- Tout homme appelé à subir l'examen médical recevra par la poste, de la part du Registraire de la division de Mobilisation, un "Ordre-examen médical" qui lui donnera des instructions précises quant à la marche à suivre pour son examen médical.

Les modifications dans la marche à suivre pour les examens médicaux ne changent en rien ni le droit de demander un ajournement de service militaire ni les catégories sujettes à ce service. Il ne s'agit que d'occasionally moins d'inconvénients aux appelés; en effet, dans bien de cas ils n'auront à subir qu'un seul examen au lieu de deux ou trois comme autrefois. Celui qui peut subir son examen à un centre de réception n'aura plus de doutes quant à sa catégorie médicale car celle-ci sera définitivement fixée après un seul examen.

La loi exige que tout homme recevant un "Ordre-examen médical" se conforme strictement aux instructions du Registraire qui accompagne cet Ordre.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail
A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

Cartes Professionnelles

GEORGES POTVIN, B.A., LL.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau en face du Palais de Justice (Édifice Mme J.-E. Fortin)
Bureau à DOLBEAU: le jeudi de chaque semaine.

Téléphone: Bureau 250
Résidence 139

CYRILLE POTVIN, B.A., LL.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

Substitut du Procureur-Général de la Province
ROBERVAL, — P. Qué.

Bureau: Haut du magasin J.-E. Potvin

BERGERON & BERGERON

Avocats et Procureurs

ROBERVAL, Qué.

Dr H.-D. BRASSARD

Spécialité: Chirurgie

CONSULTATIONS:

Au bureau:

De 8 à 9 heures a.m.;

1 1/2 à 5 hres p.m.;

6 à 8 1/2 hres p.m.;

A l'Hôtel-Dieu de Roberval:

Tous les jours de 9 à 12h. a.m.

Téléphone 105

ROBERVAL, Qué.

W.-HYDOLA GIRARD

Avocat

ROBERVAL, Qué.

Bureau: Boulevard St-Joseph

Bureau à DOLBEAU le

VENDREDI de chaque semaine

JOS.-ALFRED DION

Avocat

ROBERVAL, Qué.

Bureau dans l'immeuble de

M. Léonce Lévesque, N. P.

LEONCE LEVESQUE

Notaire

B. A. LL. L.

ROBERVAL, Qué.

Bureau à DOLBEAU le JEUDI

de chaque semaine

ERROL LINDSAY

Notaire

ROBERVAL, Qué.

Dr JULES THIBAULT,

B.A. D.D.S.,

Chirurgien-Dentiste,

Téléphone 112

Ville de Roberval.

Docteur ADRIEN PLANTE

SPECIALISTE:

YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES

BUREAU: Hôtel-Dieu St-Michel, Roberval.

HEURES: 9 heures a. m. à 6 heures p. m. Tous les jours.

Le dimanche et le soir, sur demande au numéro suivant: 275

DOCTEUR HENRI PINAULT

(des Hôpitaux de Chicago)

MEDECIN-CHIRURGIEN-RADIOLOGISTE

Attaché à l'Hôtel-Dieu et au Sanatorium

MEDECINE GENERALE

SPECIALITES: Chirurgie générale

Rayons X; Electro-thérapie

Bld. St-Joseph, - Téléphone 104 - ROBERVAL, Qué.

Docteur PAUL BRASSARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale.

Attaché à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval

BUREAU: Voisin de Roberval Médecine, Rue St-Joseph.

Téléphone No. 290 ROBERVAL, P. Q.

Docteur PAUL THIBAULT

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de la Clinique Roy-Rousseau

Et de l'Hôpital St-Michel-Archange

TRAITEMENTS ELECTRIQUES

BUREAU: A sa résidence, ancienne propriété de

M. le notaire Errol Lindsay.

Téléphone 216 Boîte Postale 487

ROBERVAL, P. Q.

Docteur FERNAND LEMELIN

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne à La Miséricorde

et résident de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

BUREAU: En face du Château Roberval

Tél. 310 ROBERVAL, P. Q.

Nous aurons tout le bois de chauffage qu'il nous faut cet hiver si nous le coupons maintenant

Il est parfaitement vrai que l'approvisionnement de bois de chauffage est une tâche ardue. Mais il faut aussi se rappeler que le bois est une ressource précieuse et que nous devons le conserver pour l'avenir. C'est pourquoi nous vous encourageons à commencer maintenant la coupe de bois de chauffage. Cela vous permettra d'avoir tout le bois dont vous avez besoin cet hiver, sans avoir à vous inquiéter de la disette.

La coupe de bois de chauffage est un travail essentiel et bien payé. Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau du Service Sélectif, à votre Agronome ou au Bureau de Placement.

Le Service Sélectif a déjà annoncé que des dispositions spéciales ont été arrêtées afin de faciliter l'emploi des cultivateurs pour ce travail essentiel sans qu'ils aient à s'inquiéter de leurs privilèges d'agriculteurs. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre bureau du Service Sélectif, à votre Agronome ou au Bureau de Placement.

Le besoin est urgent. Le travail est bien payé. Enrôlez-vous tout de suite.

CHIFFRES ASTRONOMIQUES

Les wagons du Canadien National ont transporté en 1942, 71,545,237 tonnes de marchandises, soit une moyenne de 443.49 milles par tonne ou un total de 31,729,325,493 tonne-mille. Il est presque impossible au lecteur de se faire une idée juste de la distance que ce chiffre représente. Disons, par exemple, que c'est 1,269,173 fois la circonférence de la terre à l'équateur, ou encore qu'un train composé de 40 wagons contenant chacun 40 tonnes et voyageant à 20 milles à l'heure, sans arrêt, prendrait 109 ans pour donner le même service.



IL NE FAUT PAS QUE CECI SE PASSE CHEZ-NOUS...

FUNERAILLES DE MADAME RENE GIRARD

Suite de la 1ère page

M. Girard et la famille, dont voici la liste:

GRANDES MESSES

MM. et Mmes Louis Tremblay, Jonquière, Joseph-T. Girard, de Roberval, W.-Hidola Girard, de Roberval, Chs-Eug. Fortin, de Roberval, Oliva Girard, Roberval, Joseph Lavoie, Arvida, O. ney Bernier, Roberval, Marcel Paquet, Henri Beaulieu, Ronald Tapin, Joseph Tremblay, Gérard Dallaire, tous de Jonquière et M. Jules Girard, de Roberval.

MESSES PRIVILEGIEES

MM. et Mmes Charlemagne Tremblay, Jonquière, Elie Desbiens, Jonquière, J.-Hylas Gagnon, Roberval, Hubert Bolduc, Roberval, Léandre Leclerc, Roberval, Henri St-Amand, Roberval, Charlotte Tremblay, Roberval, J.-Philippe Dallaire, Jonquière, Laurent Dallaire, Jonquière, J.-Albert Lebel, Roberval, Barnabé-A. Boivin, Roberval; Mmes Charlotte Tremblay, Roberval, Germaine Lalancette, Alma, Valéda Leclerc, Roberval, Mme Théop. Leclerc, Roberval, M. l'abbé Chs-Eug. Girard, Jonquière; Mlle Média Girard, Jonquière; MM. et Mmes A.-G. Naud, Alma, J.-A. Tremblay, Jonquière, Onésime Girard, Roberval, Adam Girard, Jonquière, Eug. Allard, Jonquière, Edouard Girard, St-Félicien, Alfred Dallaire, Jonquière, Raymond Dallaire, Jonquière, Mlle Emma Marie Bolduc, Roberval, M. André-Anne Bolduc, Roberval, M. Adhémar Gagné, Hébertville Station; Mlle Juliette et Henriette Lefebvre, Jonquière, M. et Mme Paul Paradis, Jonquière, M. et Mme Maurice Savard, Jonquière, M. et Mme Albert Plourde, Jonquière, M. J.-Marcel Bernier, Jonquière, MM. et Mmes Omer Larouche, Kénogami, Armand Boily, Jonquière, O. sias Gagnon, Roberval, Jules-H. Leclerc, Armand Lacombe, J. Donat Leclerc, Paul-Emile Gagnon, Mlle Lucienne et Colette Larouche, Mlle Rose-May Bernier, Mme Adélaïde Leclerc, tous de Roberval, Mme Emery Leclerc, Chicoutimi, M. et Mme Lucien Gauthier, Chicoutimi, M. et Mme Johnny Boulanger, Jonquière, M. et Mme J.-Adrien Girard, Dolbeau.

MESSES BASSES

M. l'abbé Adalbert Leclerc, St-Prime, MM. et Mmes Armand Leclerc, Roberval, Réal Gagné, Jonquière, Gérard Tremblay, Philippe Côté, Chs-E. Laberge, L.-A. Bouchard, Maurice Houde, tous de Roberval, M. et Mme Joseph Morin, Jonquière, M. et Mme Robert Gagné, Jonquière, M. J.-A. Bergeron, Charny, M. et Mme Marc-Aurèle Bergeron, Charny.

TRESORS SPIRITUELS DE L'ORDRE ST-DOMINIQUE

M. et Mme Wilfrid Léveillé, Roberval, Mme Michel Brasseur, Mlle Bella Bolduc, M. et Mme Rodolphe Leclerc, La famille William Brasseur, M. et Mme Prosper Tardif, tous de Roberval, Mlle Gemma Boily, Jonquière, M. et Mme Bernard L'Africain, Jonquière.

BOUQUETS SPIRITUELS

Un groupe d'amies, Jonquière, La famille Herménégilde Leclerc, Kénogami, M. et Mme Edouard Berthiaume, Kénogami.

TELEGRAMMES DE SYMPATHIES

MM. et Mmes N.-E. Matte, Lévis, Emile Bonneau, Roberval, Elie Guay, Gilbert Potvin, Roberval, M. Réal Dumont, Arvida, Mlle Cécile et Moïse Léveillé, Roberval, Mlle Yvonne et Yvette Fortin, Roberval.

COURONNES DE FLEURS

MM. et Mmes Joseph-T. Girard, Roberval, Chs-Eug. Fortin, Roberval, Patrick Gauthier, Jonquière, Oliva Girard, Roberval, Mlle Alice Dallaire, Jonquière, M. Jules Girard, Roberval.

SYMPATHIES

M. Louis-René Tremblay, Desbiens, Mlle Anita Brière, Jonquière, MM. et Mmes René Gagné, Jonquière, David Girard, Jonquière, Jean-Maurice Thibault, Kénogami, Delphis Lepage, Jonquière, La famille W.-J. Boily, Kénogami, Mlle Aurore Gallant, Jonquière, MM. et Mmes Théophile Harvey, Kénogami, Albert Gagnon, Jonquière, Geo. Gagnon, Roberval, Lionel Girard, Jonquière, Exurie Tremblay, Roberval, Omer Léveillé, Jonquière, Patrick Tremblay, Jonquière, Mlle Georgette et Béatrice Boulanger, Jonquière, Mlle Minnie Spence, Jonquière, M. Fernand Lalancette, Roberval; Les Agents de la Métropolitaine Life Insurance, Co., Jonquière, Mlle Desneiges Lavoie, Jonquière, M. et Mme Léopold Gagnon, Jonquière, M. et Mme François Hardy, Jonquière, La famille Raoul Jonas, Jonquière, La famille J.-A. Nadeau, Jonquière, M. et Mme Gérald Leclerc, Roberval, Mlle Rose-Alice Bergeron, Jonquière, La famille J.-A. Langlois, Jonquière,

M. et Mme Thomas-J. Brassard, Québec, M. et Mme Lucien Naud, Alma, M. et Mme Léc Tardif, Jonquière, M. Gastor Leclerc, Roberval, La famille Laurent Lapointe, Chicoutimi, M. et Mme A.-C. Pinsonneault, Roberval, La famille Onésime Fontaine, Charny, M. et Mme Roland Naud, St-Joseph d'Alma.

Nous remercions M. René Girard et tous membres de la famille, nos plus vives condoléances.

Notes Sociales

—M. le notaire Léonce Lévesque, et madame Lévesque, de cette ville, sont de retour d'un voyage à Québec et aux Escoumains.

—Mlle Alice Guay, de cette ville, est partie pour une vacance dans l'Ouest Canadien, à St-Paul de Metis, province d'Alberta, chez des parents.

—Le député Geo. Potvin est revenu hier d'un voyage à Québec dans l'intérêt du comté.

—Mme Ths-J. Brassard, est retournée à Québec après une promenade de quelques jours chez ses parents à Roberval.

—M. Wilfrid Morrisette, de cette ville, est de retour d'un voyage à Québec.

—M. Jos. Collard, maire de St-Joseph d'Alma, est venu à Roberval par affaires hier.

—M. et Mme Raoul Boissonneault, leurs filles Mlle Laurette et Thérèse, de cette ville sont de retour d'un voyage à Québec. Mlle Rita Bouchard, qui les accompagnait, passe quelque temps à Québec.

—MM. L.-A. Guénard et E. mile Brassard, de Dolbeau, étaient de passage à Roberval par affaires, cette semaine.

—M. et Mme Jos-T. Girard, leur fille Rolande, M. et Mme W.-Hidola Girard, Mme Chs-E. Fortin, M. et Mme Oney Bernier, M. et Mme Oliva Girard, M. Jules Girard, Mme J.-Donat Leclerc, Mme J.-Gérard Tremblay, Mme Maurice Houde, M. et Mme Jules-H. Leclerc, tous de Roberval et M. et Mme Adrien Girard, de Dolbeau, sont allés à Jonquière vendredi dernier pour les funérailles de Mme René Girard.

—M. René Girard, est retourné à Jonquière, après avoir passé quelques jours à Roberval chez ses parents M. et Mme Jos-T. Girard.

—M. J.-H. Bégin, maire de Dolbeau et madame Bégin, étaient de passage ici mardi, en route pour un voyage à Chicoutimi.

SAINT-BRUNO

BAPTEMES

M. et Mme Frank Mimeault, née Jeanne d'Arc Belley, un fils, Joseph, Clermont, Léon.

M. et Mme David Fortin, née da Gaudreault, un fils, Joseph, Edmond, Gaetan.

M. et Mme Georges-Aimé Girard, née Yvette Gagnon, un fils, Joseph, Richard, Claude.

M. et Mme Lucien Bergeron, née Marie-Jeanne Larouche, une fille, Marie, Lise, Normande.

M. et Mme Ls-Philippe Munger, née Hermance Boily, un fils, Joseph, Léon, Robert.

M. et Mme Rosaire Claveau, née Marguerite Tremblay, un fils, Joseph, Guy, Léon.

M. et Mme Arthur Gagnon, née Eliette Gaudreault, une fille, Marie, Lorraine, Francine, Carole.

M. et Mme Joseph Laforest, née Valéda Laberge, une fille, Marie, Antoinette, Nicole.

M. et Mme Joseph-Elie Tremblay, née Rolande Desbiens, un fils, Joseph, Jean-Baptiste.

M. et Mme Alexis Bouchard, née Juliette Bergeron, un fils, Joseph, Robert, Réginald.

M. et Mme Paul-Henri Dufour, née Eliane Bouchard, une fille, Marie, Lucille, Clémence.

MARIAGES

M. Almas Gobeil, fils de M. Joseph Gobeil, de St-Joseph d'Alma et Mlle Cécile Pearson, fille de M. et Mme Thomas Pearson, de St-Bruno.

M. Alfred Tremblay, fils de M. Charles Tremblay, de St-Honoré et Mlle Anne-Marie Morin, fille de M. et Mme Adrien Morin, de St-Bruno.

Mlle Jeannette Côté, fille de feu M. Bernard Côté et M. Clément Fleury, fils de M. Stanislas Fleury, de St-Coeur de Marie.

Mlle Aliette Munger, fille de M. Emile Munger, de St-Bruno et M. Lauréat Potvin, fils de M. Alfred Potvin, de St-Croix.

—Mlle Raymonde Bédard, fille de M. Pierre Bédard et M. Carmel St-Laurent et Mlle Fleurette Bédard, fille de M. Pierre Bédard et M. Antoine Tremblay, fils de M. Almas Tremblay, de St-Bruno.

Mlle Marie-Ange Bouchard, fille de M. Aimé Bouchard, de St-Bruno et M. Damase Côté,

fils de M. Honoré Côté de St-Gédéon.

M. Paul Tremblay, fils de M. Hermias Tremblay, de St-Bruno et Mlle Gertrude Paradis, fille de M. Paul Paradis, de St-Willbrod.

CONVENTION DES CERCLES LACORDAIRES

Récemment se tenait à Québec, la convention des Cercles Lacordaires de la Province. Assistèrent les délégués de St-Bruno: M. l'abbé L. Pelletier, aumônier; MM. B. Girard, Président; Marcelin Bouchard, Directeur; Jean-Joseph Lajoie, Secrétaire.

SEPUULTURE

Clermont Thivierge âgé de un an et neuf mois a été inhumé à St-Bruno. Il était l'enfant de M. et Mme Roméo Thivierge.

UNE ÈRE NOUVELLE POUR NOS FORÊTS

Une ère nouvelle s'annonce pour nos industries forestières, une ère fort prometteuse pour notre main-d'œuvre et notre commerce d'exportation — tel est l'espoir que fonde M. Garfield Weston, l'industriel canadien bien connu et membre du parlement britannique qui vient de se porter acquéreur des compagnies E. B. Waddy de Hull et J.-R. Booth, industries forestières florissantes de la vallée de l'Outaouais.

M. Weston, dans un communiqué rendu public aujourd'hui par la Canadian Forestry Association, nous dit que "l'économie du Dominion du Canada s'appuie en grande partie sur ses richesses forestières. Notre pays est le seul à posséder des forêts de conifères de quelque importance dans l'Empire Britannique, un actif de haute valeur pour le marché mondial. Si nous envisageons avec une telle confiance l'avenir de l'industrie forestière, il nous faut être en mesure d'assurer à cette matière première que nous procurer la forêt, la meilleure protection et un sage aménagement. Si nous laissons nos richesses forestières se dégrader, l'industrie forestière ne tardera guère à s'en ressentir. Bien plus, la destruction de nos forêts les plus accessibles amène rapidement une hausse du coût de transport de la matière première et, de ce fait, entrave la concurrence avec les marchés étrangers."

"Il m'apparaît que les avantages qu'apporte au Canada un

riche domaine boisé, comportent pour nous l'obligation de tout mettre en oeuvre pour écarter la menace du feu. C'est le premier et le plus impérieux de nos devoirs. Le danger du feu conjuré, tous nos efforts doivent tendre à faire produire à nos forêts des récoltes périodiques pour tous temps à venir. Un bon aménagement de nos forêts requiert une grande prévoyance et toute l'habileté de nos gouvernants, de l'industrie et même de chaque citoyen".

ON N'EST PAS LE SEUL A PAYER POUR SES ERREURS

Il y avait une fois un fermier qui sema du bon grain dans son champ. Les récoltes prêtes, il laissa ses poules aller dans son champ où elles mangèrent le grain. Cet hiver-là, toute la région manqua de pain.

Il y avait une fois un jeune homme qui prit tout son héritage pour étudier la médecine, le rêve de sa vie. Mais, quelque temps avant de finir ses études, il se découragea et devint comptable. Quelques années plus tard, sa ville natale manqua de médecin et il ne put rien y faire.

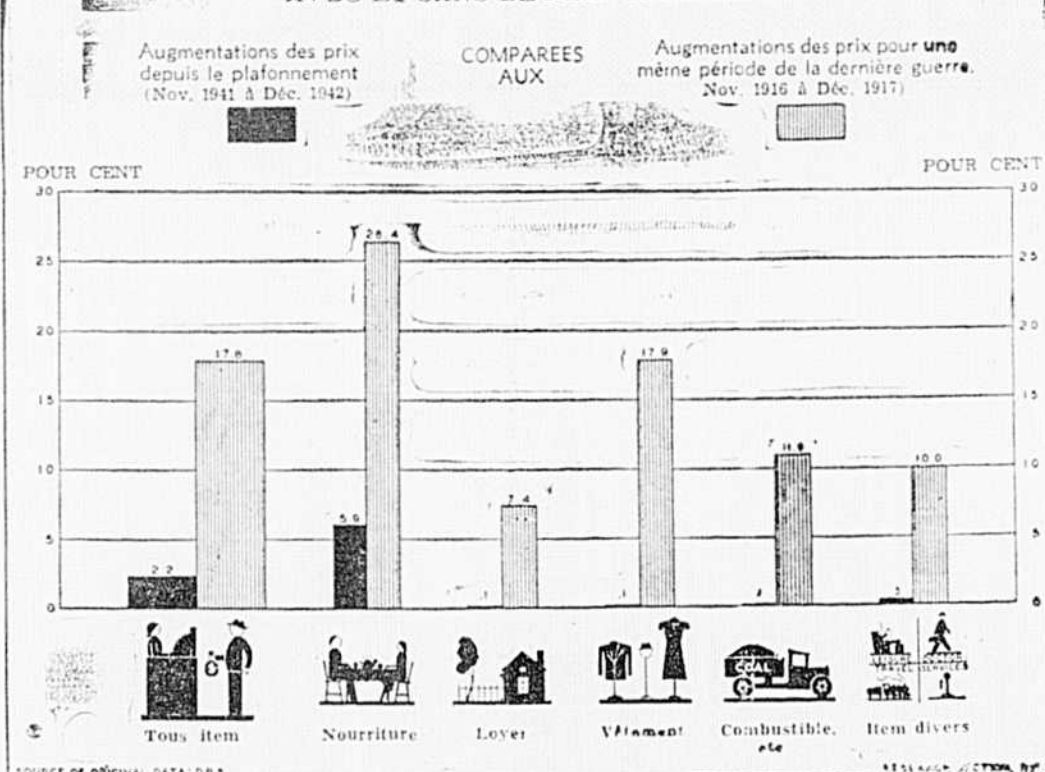
Il y avait une fois un homme fatigué de vivre dans un logement qu'il devait louer. Il acheta donc un terrain et y creusa une cave qui devait servir de fondations à une jolie maison. A ce moment-là, il vendit ses outils et retourna dans son premier logement. En plus de se priver lui-même d'une belle maison, il privait une autre famille d'un logement confortable.

Il y avait une fois un civil qui acheta des obligations de la Victoire pour faire son effort de guerre. Mais, au bout de quelques mois, il les vendit en se disant que d'autres se chargeraient de porter le fardeau de la guerre.

Toutes ces histoires sont vraies. Quelquefois, malheureusement, il y avait des circonstances incontrôlables qui les rendaient inévitables. Mais, dans la majorité des cas, ces histoires vraies se résument en disant qu'elles étaient dues à la faiblesse et au peu de jugement des intéressés.

Quiconque achète des obligations de la Victoire le fait avec un but patriotique et bien défini.

FLUCTUATIONS DES PRIX AU CANADA AVEC ET SANS LE PLAFONNEMENT



Une entente vient d'être conclue entre le ministère de la Chasse et des Pêcheries et l'Association des Marchands-Détailants du Canada, dans le but d'aider tous les détaillants du Québec à vendre plus de poisson. La photo ci-haut a été prise lors de la signature de l'entente.

ATTENTION

Ne laissez pas vos bâtisses sans protection contre les intempéries. La peinture est encore le moyen le moins dispendieux et le plus pratique de donner à votre maison l'apparence la plus attrayante.

METTEZ DE LA GAÏETE DANS VOS INTERIEURS.

Servez-vous de la peinture et de l'émail C. I. L.

Nous en avons de tous les prix et pour toutes les bourses.

Distributeurs en gros des peintures et émaux C. I. L.

Côté, Boivin & Cie, Inc.

Roberval, P. Q.

J.-E. POTVIN, Ltée ROBERVAL, Qué.

Epicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de construction.—Peinture et Vernis de toutes sortes.



GRAINS et GRAINES

Agent des moulées balancées "Pionier"

Agent de la Lampe à Air et à Pétrole "ALADDIN".

CHARBON ANTHRACITE

tion des Enfants de Marie, une statue de la Vierge fut placée dans le bas-choeur. A l'orgue, la chorale des Enfants de Marie exécuta un programme de cantiques choisis.

Après la messe, il y eut réception chez les parents de la mariée.

Le 2 oct-bre fut aussi béni le mariage de Mlle Aldénore Savard, fille de feu Omer Savard et de Mme Savard, avec M. J.-Charles Villeneuve, de Chicoutimi.

A ces heureux couples, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

EXPOSITION DES FERMIERES

L'Exposition des fermières a remporté de beaux succès encore cette année. Les exhibits étaient nombreux et choisis; les prix obtenus furent également nombreux. Cette exposition annuelle dura 3 jours. Quelques attractions amusantes s'offraient aux visiteurs autant pour les enfants que pour les adultes. Enfin pour clôturer cette exposition, une partie de cartes organisée par ces fermières obtint un beau résultat. Félicitations à toutes ces dames pour leur beau travail.

NOTES LOCALES

—Mme Alfred Blackburn et son garçonnet de St-Charles Borromée passent quelque temps chez Mme Nil Boucher, mère de Mme Blackburn.

—M. et Mme Jean Gagnon, de Kénogami sont en promenade chez M. et Mme Johnny Ga-

gnon.

—M. et Mme Georges Tremblay, sont de retour d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme Arthur Bouchard sont de retour d'un voyage à Charlevoix.

—M. J.-Edmond Gauthier, de St-Nazaire était en visite ici, dimanche, 26 septembre.

—Mlle Rita Paradis, Inst. à St-Charles Borromée était en visite chez sa tante Mme Dollard-Abel Simard, dimanche, 26 septembre.

L'ENCYCLOPÉDIE DE PIE XII

Les journaux nous ont annoncé en juin l'importante encyclopédie que le Souverain Pontife venait de publier. Elle comprend trois parties. Dans la première le Pape explique et commente les paroles de St-Paul qui, le premier, appela l'Eglise le Corps mystique du Christ; dans la deuxième il expose notre union au Christ dans l'Eglise et par l'Eglise; dans la troisième, il proclame le devoir d'aimer l'Eglise, non seulement dans ses éléments principaux et divins, mais aussi dans tous ses membres. La traduction française officielle de cette encyclopédie, attendue depuis longtemps, vient enfin d'arriver au Canada. L'Ecole Sociale Populaire s'est empressée de la publier. Elle forme une brochure de 64 pages, grand format et ne se vend que 15 sous.



Les inspecteurs tant de l'usine que du gouvernement sont à vérifier des grenades.